

Académie du DOUBS  
Ecole Primaire Dannemarie sur Crête  
1 Rue du Quétis  
25410 Dannemarie sur Crête

☎ 03 81 58 68 33  
✉ ecole.dannemarie@ac-besancon.fr

## PV du conseil d'école du 16 novembre 2021

### **Personnes présentes :**

- M PERRIN Président du syndicat scolaire et maire de Dannemarie
- Mme LAMBLA, vice-présidente du syndicat scolaire et 1<sup>ère</sup> adjointe de Velesmes
- M. LINDEPERG, Adjoint de Dannemarie Sur Crête et représentant du Syndicat Scolaire
- Mmes/M les représentants de Parents d'Elèves : Mme CHEVRIAUX, M. CONTI, Mme CUINET, Mme DETEZ, M. GAILLARD, Mme SIRE, Mme ALTMAYER, M. ALVES-COUTINHO, Mme AMIOTTE Amélie, Mme AMIOTTE Gaëlle, Mme JOUFFROY
- Excusés : M. ROY, Mme BLONDEY, Mme DELAUNAY
- Enseignants : Mmes MONGIN, CONCHE, BOHY, POUX, COEURDEVEY, BOREY, JAMAIGNE, QUIVOGNE, M. STEFANETTI

**Secrétaire :** Mme Aline BOREY

### **Ordre du jour**

*Désignation du secrétaire de séance.*  
*Compte-rendu des élections de représentants de Parents d'Elèves et présentation des membres du Conseil d'Ecole.*  
*Approbation du CR du conseil d'école du 22 juin 2021*  
*Effectifs et organisation de l'école*  
*Actions pédagogiques à venir*  
*Bilan de la coopérative scolaire année 2020/2021*  
*Présentation de l'Envolée et actions à venir.*  
*Sécurité : exercice alerte incendie et exercice alerte attentat intrusion.*  
*Point sur les travaux réalisés ou à programmer.*  
*Questions diverses.*

### Ouverture du conseil à 18h09.

### Tour de table de présentation des membres du Conseil d'Ecole.

### Compte-rendu des élections de représentants de Parents d'Elèves :

Ont été élus à l'issue du scrutin du 8 octobre 2021, avec un taux de participation 40,2% :

	Nom	Prénom	Classe représentée
Titulaires	CHEVRIAUX	Lise	CE2
	CONTI	Xavier	CE1
	CUINET	Sidonie	CP
	DELAUNAY	Armelle	CM1
	DETEZ	Sandra	CM2
	GAILLARD	Arnaud	PS/MS
	ROY	Mathieu	MS/GS
	SIRE	Maryline	GS/CP
Suppléants	ALTMAYER	Clémence	
	ALVES-COUTINHO	Thomas	
	AMIOTTE	Amélie	
	AMIOTTE	Gaëlle	
	BLONDEY	Amandine	
	JOUFFROY	Céline	

L'équipe enseignante remercie les parents élus pour leur engagement au service de l'école.

### Approbation du CR du conseil d'école du 22 juin 2021

Le PV du conseil d'école du 22 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

### Effectifs et organisation de l'école

Les changements dans l'équipe : Départ de Mme BAVEREL directrice, de M. BOURGEOIS professeur des écoles, et arrivée de Mme CONCHE qui intervient sur les classes de PS/MS et CM2

2 ATSEM Laurence et Béatrice - 2 personnels AESH (Christelle et Isabelle) qui interviennent dans les classes de Mmes BOHY, MONGIN et QUIVOGNE

Services civiques : un recrutement est en cours. Candidature transmise aux services de l'Etat.

<b>PS/MS</b>	<b>Mme MONGIN et Mme CONCHE</b>	<b>21 + 5 = 26</b>
<b>MS/GS</b>	<b>Mme BOHY</b>	<b>15 + 7 = 22</b>
<b>GS/CP</b>	<b>Mme POUX</b>	<b>11 + 8 = 19</b>
<b>CP</b>	<b>Mme JAMAIGNE</b>	<b>23</b>
<b>CE1</b>	<b>Mme COEURDEVEY</b>	<b>27</b>
<b>CE2</b>	<b>Mme QUIVOGNE</b>	<b>20</b>
<b>CM1</b>	<b>Mme BOREY</b>	<b>27</b>
<b>CM2</b>	<b>Mme CONCHE et M. STEFANETTI</b>	<b>23</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>187</b>

### **Actions pédagogiques réalisées depuis la rentrée ou à venir**

PS/MS : Travail sur les contes. Sortie à la ferme de Dannemarie .

MS/GS : Sortie planétarium (Dijon ou Belfort) + jardin botanique. Patinoire pour les grands. Concours projet écriture sur le thème du voyage, échéance le 23/04. Spectacle *Mélodies en court* le 26/11 pour les MS.

GS/CP : Patinoire, travail sur la course mini transat, sortie monuments aux morts, sortie avec M. Courtois dans le cadre d'un travail sur les arbres. Visite d'une exploitation agricole, travail sur les vaches menée par 3 élèves de BTS.

CP : Venue d'un auteur de jeunesse dans la classe en septembre : Florian Pigé. Sortie monuments aux morts, sortie avec M. Courtois dans le cadre d'un travail sur les arbres. Cycle patinoire à venir. Visite d'une exploitation agricole, travail sur les vaches menée par 3 élèves de BTS.

Ciné-concert pour les 2 classes de CP le 14/12.

CE1 et CE2 : cycle Piscine, Sortie Musée Courbet le 7/10, pique-nique à la ferme de Flagey, rencontre de comédiens dans le cadre de la préparation du spectacle Ulysse. A venir : participation au projet « Livre Elu ». Visite d'une exploitation agricole, travail sur les vaches menée par 3 élèves de BTS. Projet santé nutrition en mars (étudiants de médecine et école d'infirmières). Spectacle le 27/01 : Parbleu à l'Espace des 2 Scènes.

Cycle patinoire pour la classe de CE2 et Correspondance épistolaire entre la classe de CE2 et l'école de la Butte.

CM1 : cycle Patinoire / Intervention des étudiants Santé (travail sur la nutrition), rencontre de comédiens dans le cadre de la préparation du spectacle Ulysse, travail sur Louis Pasteur avec projet de sortie à Dole (visite de la Maison natale de Pasteur). Visite musée de l'aventure Peugeot (lien avec travail d'Histoire). Participation au rallye numérique de la Circonscription.

CM2 : Intervention des étudiants Santé (travail sur la nutrition) / Rédaction d'une nouvelle

Intervention de M. CADET sur les métiers le 30 novembre. Travail sur Louis Pasteur avec projet de sortie à Dole (visite de la Maison natale de Pasteur). Visite musée de l'aventure Peugeot (lien avec travail d'Histoire).

Cycle 3 : Contacter Mme COQUET (médecin urgentiste) pour essayer de reconduire l'Intervention « apprendre à porter secours » (alerte, PLS, hémorragie, épistaxis, et traumatismes).

### **Bilan de la coopérative scolaire année 2020/2021**

La Coopérative Scolaire est gérée via l'OCCE qui prélève 453 € de frais de gestion pour cette année scolaire.

C'est Mme QUIVOGNE qui a pris en charge la gestion de la Coopérative pour l'année 2021 / 2022.

Charges constatées pour l'année 2020/2021 : 9119,17 €

Produits constatés pour l'année 2020/2021 : 9927,04 €

Le résultat de l'année 2020/2021 est de + 807,87 €

Les dons des familles s'élèvent à 2100 € à la rentrée 2021.

A la date de rentrée, 2 septembre 2021, l'état des finances fait apparaître un solde positif de 5365,10 €

Mme QUIVOGNE remercie Mme ALTMAYER qui a validé et signé les comptes en septembre.

### **Présentation de l'Envolée et actions à venir.**

Réunion de l'association mercredi 17 novembre 2021 à 20h00.

- Conférence « Accompagner son enfant face aux écrans » le 30 novembre à 19h30 dans la salle polyvalente de Velesmes-Essarts. Entrée gratuite. Le coût est entièrement pris en charge par l'Envolée. **Reportée à début 2022.**

- Marché de Noël le vendredi 17 décembre dès 16h45 (tombola, chorale des élèves, exposition de réalisations dans les halls de l'école, vin chaud, vente de crêpes, ...). Sous réserve de l'évolution sanitaire.

- Carnaval le 1<sup>er</sup> avril avec chasse aux œufs et vente de chocolats.

- Photographies de classe au printemps.

- Kermesse de fin d'année le vendredi 1<sup>er</sup> juillet.

Mme DETEZ informe que l'Envolée organise des manifestations diverses pour les enfants et les parents. L'Envolée a besoin de parents bénévoles. Elle a pour but de financer les différents projets menés à l'école. L'équipe enseignante est reconnaissante de leur investissement, salue l'aide financière qu'elle apporte pour les sorties, mais aussi pour tous leurs événements qui rassemblent et sont fédérateurs.

M PERRIN remercie l'Envolée pour son implication dans la vie de la commune et le lien social qu'elle tisse au sein du village.

### **Sécurité :**

1) Rappel aux parents d'élèves :

L'âge légal pour circuler en trottinette électrique est de 12 ans et de 14 ans pour un vélo électrique. **Aucun élève de l'école n'est en âge de se déplacer avec ce type d'engin.**

L'âge minimum requis pour être inscrit sur les réseaux sociaux est de 13 ans. **Aucun élève de l'école n'est en âge de posséder un compte sur un réseau social. (La « majorité numérique » a été fixée à 15 ans).**

2) Exercices de mise en sécurité des élèves et personnels :

- Un exercice d'évacuation « alerte incendie » a été mis en œuvre le 30/09/2021, en maternelle et en élémentaire. Il s'est déroulé dans le calme et efficacement, sans soucis particuliers.

- **Attention :** M. Le Recteur nous informe qu'un exercice académique « attentat intrusion » se déroulera prochainement. L'ensemble de la communauté éducative sera informé quelques jours avant l'exercice.

Des observateurs (police, gendarmes, etc.) seront positionnés par l'autorité académique dans les établissements.

**A ce jour notre école se trouve dans une situation critique.** L'alarme incendie actuelle ne permet pas de faire la distinction entre un besoin d'évacuation, ou un besoin de confinement/mise en sûreté.

Depuis plusieurs années nous demandons l'**Installation d'une sonnerie** qui permette de déclencher une sirène d'alarme, avec plusieurs sons distinctifs en fonction du type d'alarme (intrusion, catastrophe naturelle ...). Se **référer** aux PV des conseils d'école des 22 juin 2021, 23 mars 2021, 5 janvier 2021.

L'alerte ne pourra pas s'effectuer dans les conditions requises, ce qui fera l'objet d'un signalement dans l'application du Rectorat relative aux comptes-rendus des exercices d'alerte. En cas de situation réelle, en l'absence d'un dispositif d'alerte adapté, les responsabilités seront lourdes. **Il est urgent d'étudier ce dossier. C'est une priorité absolue.** **M. Le Président du Syndicat Scolaire en convient.**

Le Directeur demande qu'une réunion spécifique à ce sujet soit programmée très rapidement (Direction d'école/Syndicat scolaire).

### **Point sur les travaux réalisés ou à programmer :**

Préambule : Les enseignants remercient les employés des 2 communes pour la qualité et la réactivité de leurs interventions.

### **Ce qui a été réalisé :**

L'installation du range vélos.

La réparation de la structure de jeu dans la cour maternelle.

L'entretien du verger avant la rentrée.

Réparation du placard dans le local stockage du bâtiment 1 de la maternelle.

Les petits travaux divers.

### **Ce qui est en cours :**

Réparation des cycles de maternelle

Le volet dans la classe de Mme BOREY est à remplacer, il n'est plus réparable.

Un bilan thermique a été demandé aux services dédiés. Les travaux impliqueront une rénovation, un changement de chaudière. Les différents travaux seront phasés pour optimiser les coûts. Les travaux seront budgétisés et réalisés été 2022. Le Syndicat Scolaire a demandé que les travaux se fassent hors temps scolaire afin de permettre aux enfants de continuer leur scolarité dans les conditions les meilleures. Cela aura donc une incidence sur la durée des travaux. De plus l'ampleur des travaux n'est pas encore déterminée et demandera l'appui d'experts. Des travaux d'accessibilité handicap sont en cours de réalisation pour l'accès à l'école.

### **Ce qui reste à faire :**

Les tracés de parcours vélo seront réalisés après les travaux de rénovation du bâtiment de l'école maternelle, décision approuvée par les enseignantes concernées.

### **Nécessaire pour la sécurité :**

- Mise en place de **deux lignes téléphoniques distinctes** (une en maternelle, une en élémentaire), avec des téléphones sans fil. Le système actuel ne permet pas de joindre facilement l'école, ce qui peut être vital dans certaines situations.
- **Installation d'une sonnerie/alarme** (début, fin des cours et récréations), qui permette de déclencher une sirène d'alarme, avec plusieurs sons distinctifs en fonction du type d'alarme (intrusion, catastrophe naturelle ...), et de marquer les débuts et fins de récréations.

### **Autres travaux demandés et acceptés ce jour par le syndicat scolaire :**

- Augmenter la tonalité de la sonnerie extérieure (sonnette du portail) inaudible depuis les classes.
- Remplacement des robinets chaud/froid par un mitigeur dans les classes n'en possédant pas.
- Toilettes bâtiment élémentaire : Augmentation du nombre de robinets. Actuellement on dispose de 2 robinets du côté garçons et 2 du côté filles, c'est peu pour le lavage des mains de 130 élèves.

### **Questions diverses**

#### **Questions transmises par les parents :**

- Protocole sanitaire (mélange des classes, sortie de l'école...). M. STEFANETTI propose de communiquer aux parents élus une FAQ sur le sujet, qui répondra aux questions.
- Réunion de rentrée/contacts avec les enseignants. M. STEFANETTI répond que l'équipe enseignante reçoit de manière individuelle tous les parents le souhaitant après les évaluations et que les enseignant(e)s prennent contact avec les parents dont les élèves présentent des difficultés.
- Visite du médecin scolaire pour les PAI. Le médecin Mme COMTE a reconduit tous les PAI le 8/10. Elle reçoit les parents qui le souhaitent. Attention, tout changement du protocole de soin de l'enfant doit être signalé à l'enseignant afin que le PAI puisse être modifié.
- Isolation thermique de l'école, chaudière. (Réponse dans la rubrique « travaux en cours »)
- Dangerosité de l'arrêt de bus devant l'école, largeur du trottoir, accessibilité M. ALVES COUTINHO signale un danger qui a déjà été évoqué par le passé et précise que les élèves traversent sur le passage piéton, juste derrière le bus et que des véhicules circulent à ce moment-là. Les véhicules et les enfants n'ont aucune visibilité. Il demande si nous pourrions trouver une solution ensemble (Mairie, parents d'élèves et Grand Besançon Métropole)  
M. PERRIN répond que la sécurisation est de la compétence du Grand Besançon et qu'il ne remet pas en question leur travail. Il s'assurera néanmoins de vérifier la réglementation des arrêts de bus.
- Cantine et périscolaire (maintien des 3 services, prix du goûter, problème de facturation, amélioration de la gestion des réservations et paiement, diffusion des menus, nouvelle législation à compter du 01/01/2022 sur la composition des repas, durée du nouveau marché avec 1001 repas)

Réponse des trois représentants du syndicat scolaire : Les réponses en partie ont été publiées ce mardi 16/11 sur le site de l'école.

Les 3 services de cantine sont maintenus pour des raisons sanitaires.

Le prix du goûter est fixé à 0.60 €.

Le retard de facturation de 9 mois n'est pas résolu, la facturation de mars à juin va être envoyée dans quelques jours et les factures de septembre à décembre seront envoyées en décembre, un logiciel de réservation et de facturation

est en cours d'installation et doit être opérationnel début 2022 afin d'y palier, le coût sera pris en charge par les 2 communes. Il permettra une facturation toutes les périodes scolaires (environ 7 semaines)

La loi EGalim est prise en compte par le prestataire de services, 1001 repas.

Les menus sont diffusés dès que le prestataire les transmet.

L'appel d'offre délégation de services sera ouverte en juillet 2022, elle concerne la cantine, le périscolaire et l'extra-scolaire.

- Liste des fournitures scolaires. Les parents souhaitent une harmonisation dans la demande du matériel, les enseignants prendront en compte cette demande.

- Affaires perdues ou oubliées à l'école : comment les récupérer ? Elles sont stockées dans un carton pour la maternelle. Les parents peuvent de manière ponctuelle venir récupérer les vêtements dans le bâtiment de l'élémentaire. Les enseignants rappellent l'importance d'écrire le nom de l'enfant dans les vêtements à l'aide d'un feutre permanent.

- Comment diffuser la photo des parents d'élèves. M. STEFANETTI propose de transmettre par mail aux parents d'élèves le trombinoscope qui sera réalisé. Il demande le déplacement du tableau d'affichage réservé à l'Association de Parents devant l'école. M PERRIN accepte.

#### Question des enseignants :

Les nuisances sonores sont intenses dans les salles qui jouxtent la salle de repas des enfants (bruits, cris ...) pendant le temps de restauration scolaire. Cela complique le travail d'APC (soutien scolaire) et/ou les rencontres avec les parents qui ont lieu sur le temps de pose méridienne. Est-il prévu à terme une migration de la restauration scolaire vers la nouvelle salle polyvalente ?

M PERRIN répond qu'il ne sera pas possible que la salle polyvalente accueille la restauration scolaire, elle n'est pas adaptée et les normes sanitaires ne le permettent pas.

On note un besoin d'harmoniser les règles de vie entre le temps d'école et le temps périscolaire pour lutter contre les soucis d'autorité, les comportements incorrects de certains élèves, les déplacements dans les couloirs et toilettes, le respect de la propreté de la cour. Les enseignants proposent une rencontre avec les animateurs du Périscolaire pour échanger sereinement sur ce sujet, déterminer ensemble des règles communes et les rassembler dans un document écrit. Cette réunion sera programmée très prochainement.

Mme POUX propose l'idée de collecter les masques médicaux afin de les recycler, M. PERRIN approuve l'idée et se tournera vers le prestataire concerné. Dans l'attente de la mise en place de ce service, M. CONTI propose à titre personnel, de les faire parvenir à un organisme de recyclage.

#### Informations de M. PERRIN :

Il réitère la proposition de créer un conseil intercommunal de délégués de classes, le premier projet serait d'élaborer un panneau d'affichage.

Il valide le permis de jardiner demandé l'an dernier par la classe de CM2, dans le cadre de la labellisation E3D.

Un « top bag tissu » sera offert tous les ans aux élèves de petite section dans le but d'être utilisé pour transporter les livres de la bibliothèque.

#### Séance levée à 20h50

**Signature de la secrétaire :**

**Mme BOREY Aline**

**Signature du Directeur :**

**M. Fabrice STEFANETTI**